



LISTE DES DELIBERATIONS VOTEES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2022

DECISIONS DU MAIRE

1. Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de la délégation consentie par le conseil municipal.

MANDAT SPECIAL

2. Mandat spécial - Déplacement de Monsieur le Maire à Saint-Savin - 64ème Congrès des Maires de l'Isère - le 15 octobre 2022.

METROPOLE

3. Approbation des statuts de Grenoble-Alpes Métropole.

FINANCES

4. Budget principal : taxes et produits irrécouvrables 2022.
5. Budget principal : reprise partielle d'une provision pour dépréciation des actifs circulants constituée en 2018.
6. Remises gracieuses de dettes 2022.
7. Affectation des résultats 2021 du Budget Annexe du Cinéma et décision modificative n°1 - Annule et remplace la délibération n°19 du 29 juin 2022.
8. Décision modificative n°1 du Budget Principal : transferts et ouvertures de crédits sur exercice 2022, reprise des résultats et reports du budget principal 2021 sur 2022 - Annule et remplace la délibération n°20 du 29 juin 2022.
9. Décision modificative n°2 du Budget Principal : transferts et ouvertures de crédits sur exercice 2022.

10. Convention cadre entre la Ville et le CCAS pour 2022.

COMMANDE PUBLIQUE

11. Mission de maîtrise d'œuvre pour la démolition et reconstruction de l'école élémentaire Langevin : autorisation donnée à Monsieur Le Maire de signer l'avenant n° 1 au marché n° 202135.
12. Acquisition de matériel sportif et pédagogique : autorisation donnée à Monsieur Le Maire de signer les accords-cadres à bons de commande n° 202221-03, 202221-04 et 202221-05.

URBANISME FONCIER

13. ZAC Neyrpic - Acquisition d'un plateau de locaux tertiaires pour installer des services municipaux de la Ville : autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer tout document et acte notarié concrétisant la présente acquisition.
14. Quartier Croix Rouge / République - Acquisition de la propriété de Mme THIERUS située 11 avenue Ambroise Croizat : autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer tout document et acte notarié concrétisant la présente acquisition.
15. Remplacement d'un local sanitaire situé rue de Malfangeat : autorisation donnée au SMMAG de déposer une autorisation d'urbanisme.
16. Quartier Renaudie - Résiliation partielle du bail à construction du 16 décembre 1985, cession des droits de bailleur sur l'immeuble B28 : autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer tout document et acte notarié concrétisant la présente acquisition.

HABITAT POLITIQUE DE LA VILLE

17. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer l'avenant n°1 à la convention d'aide à l'immobilier permettant l'implantation du projet Champilooop dans le quartier prioritaire de la ville Renaudie – Champberton – La Plaine.
18. Programmation des crédits politique de la ville – Contrat de ville 2022.

PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

19. Demande d'aide financière à l'investissement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de l'Isère pour des dépenses de travaux et d'achats pour l'Espace Petite Enfance (EPE) Allende.
20. Demande d'aide financière à l'investissement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de l'Isère pour des dépenses de travaux l'Espace Petite Enfance (EPE) Romain Rolland.

21. Autorisation donnée à M. le Maire de signer avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de l'Isère, la Convention d'Objectifs et de Financement en faveur de l'accueil des enfants en situation de handicap pour la période du 01/01/2022 au 31/12/22, pour les Équipements Petite Enfance Eugénie Cotton, Gabriel Péri, Salvadore Allende, Jeanne Labourbe, et Essartié.
22. Validation de la convention de gestion de service relative au Programme de Réussite Educative 2/16 ans entre la commune de Saint-Martin-d'Hères et Grenoble-Alpes Métropole et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la dite convention.
23. Convention d'Objectifs et de Financement de la CAF de l'Isère pour les accueils de loisirs extrascolaires de Saint-Martin-d'Hères, permettant l'obtention d'une bonification exceptionnelle pour soutenir le développement et le fonctionnement des accueils de loisirs sans hébergement.

VIE SCOLAIRE ET LOISIRS

24. Désignation des représentants de la Ville aux conseils d'écoles des établissements scolaires maternelles, primaires et aux conseils d'administration des établissements secondaires (collèges et lycée) – Abroge et remplace pour partie les délibérations n°4 du 30 juin 2020, n°5 du 13 octobre 2020 et n°5 du 25 mai 2021.
25. Convention avec la ville de Grenoble pour la scolarisation des enfants martinérois en classe ULIS pour l'année scolaire 2021-2022.
26. Convention avec la ville de Seyssinet-Pariset pour la scolarisation des enfants martinérois en classe ULIS pour l'année scolaire 2020-2021.
27. Convention avec la ville de Gières, pour la scolarisation des enfants martinérois en classe ULIS pour l'année scolaire 2021-2022.
28. Convention avec la ville de Grenoble pour la scolarisation des enfants martinérois en classe ULIS pour l'année scolaire 2020-2021.
29. Convention avec la ville de St-Chef pour la scolarisation des enfants martinérois en classe ULIS pour l'année scolaire 2020-2021.

CULTURE

30. Protocole d'accord dans le cadre du projet de multiplex dans le pôle de vie des Halles Neyrpic.
31. Culture-Mon Ciné : Dispositif "1,2,3 Culture !" en direction des enfants scolarisés dans les écoles du 1er degré à Saint-Martin-d'Hères, de septembre 2022 à juillet 2023.

HYGIENE SANTE

32. Signature de la convention de financement avec l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, (ARS) relative à l'action « Lieu d'écoute : de la prise en compte de la souffrance psychosociale à l'amélioration du vivre ensemble » pour l'année 2022.
33. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer avec le Groupe Hospitalier Mutualiste de Grenoble (GHM) la convention réglementaire relative à la pratique de l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) médicamenteuse.

RESSOURCES HUMAINES

34. Convention de prestations de contre-visite médicales et d'expertises médicales : autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention avec SOFAXIS.
35. Ville de Saint-Martin-d'Hères : fixation des tarifs pour le paiement de formateurs vacataires.
36. Création suppression de poste.
37. Convention d'adhésion au socle commun de compétences entre le Centre de Gestion de l'Isère et la ville de Saint-Martin-d'Hères : autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention.
38. Recours aux contrats d'apprentissage et contrats d'alternance autorisés dans la Fonction Publique Territoriale.